

Gratuité des loyers : ne pas ménager les uns et léser les autres !

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES mesures d'accompagnement tant attendues, dans la perspective d'atténuer l'impact du Covid-19 sur les populations et les opérateurs économiques, ont été annoncées vendredi 3 avril dernier par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, à la faveur d'une adresse à la nation. Parmi celles-ci, figure la suspension des règlements de loyers pour les personnes sans revenus, le temps du confinement partiel et général, en sus de la mise en place d'un fonds de 2,5 milliards de francs pour les petits propriétaires concernés. Ces décisions du chef de l'Etat semblent, comme on peut s'en douter, avoir été très bien accueillies par l'ensemble des locataires ciblés. Mais on ne saurait en dire autant pour les petits promoteurs immobiliers, qui comptent sur ces revenus, notamment pour

faire face à d'autres charges. Le 5 de chaque mois, c'est-à-dire hier dimanche, est la période choisie d'ordinaire pour percevoir ces loyers. Sauf que plusieurs propriétaires ne s'attendaient pas à faire ce premier sacrifice, deux jours seulement avant d'entrer en possession de leur dû. En ces temps de confinement, certes, il va falloir mettre en veilleuse les petits privilèges et autres avantages, pour faire place à l'élan de solidarité auquel nous appelle le numéro un gabonais. Mais gare aux dérapages dans la gestion de ce dossier ! En effet, dans le cadre de ces mesures, Ali Bongo Ondimba a bien précisé que la liste des personnes sans revenus concernées par l'exonération du paiement du loyer sera arrêtée ultérieurement par le gouvernement. Pour que les 2,5 milliards de compensation soient reversés à qui de droit. Ceci afin qu'il n'y ait pas, d'un côté, les locataires ménagés et, de l'autre, les propriétaires lésés.



Photo: JOE MANIANGA/L'Union

Une vue de Libreville qui regorge de nombreux petits propriétaires.

Le gouvernement doit donc promptement procéder à une identification et une évaluation exhaustive des personnes sans revenus et des petits propriétaires. Et ce, pour une meilleure lisibilité permettant de mettre au point un fichier fiable favorisant une répartition équitable de l'en-

veloppe allouée.

La crainte de ne parvenir à un résultat satisfaisant n'est pas à écarter. Et pour cause, certaines variables importantes comme le contrat de bail entre propriétaires et locataires tardent toujours à s'ancrer dans les mœurs. L'équipe qui sera commise à la

tâche dans le cadre de la gestion de ce fonds le fera-t-elle dans les règles de l'art ? C'est l'autre question qui taraude les esprits, dans un contexte marqué par la lutte contre une criminalité financière galopante, où chacun cherche à brouter là où l'herbe pousse, comme à pareille occasion.

Prisons : des kits de lutte contre le Covid-19

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LE centre de santé de la prison centrale de Libreville a réceptionné hier, dimanche 5 avril 2020, un premier lot du matériel destiné à l'application des mesures barrières contre le Covid-19 dans ce milieu carcéral. Il s'agit essentiellement des thermoflashes, pour prendre la température des visiteurs et des agents, des gels hydroalcooliques pour se désinfecter les mains, des bavettes pour la protection du nez et de la bouche.

"Je tiens à préciser que la remise de ce matériel ne se limite pas à la prison centrale de Libreville. Toutes les unités pénitentiaires à l'intérieur du pays ont également reçu un lot dans ce sens", a indiqué le lieutenant-colonel Alex Steve Ngowe, directeur actuel de la prison.

"Nous sommes heureux de recevoir ce matériel, qui va nous aider dans la lutte contre le Covid-19", a confié Guy-Blaise Manzeki, le médecin responsable de la gestion du dispositif sanitaire dans ce milieu carcéral. La remise de cet équipement fait suite à la demande du "Sécu-covid-19", l'unité chargée de la gestion des mesures contre la pandémie au sein de la prison. Selon le directeur, la ministre de la Justice, Garde des sceaux, Erlyne Antonella Ndembet-Damas, et les plus hautes autorités ont promptement répondu à la requête de Sécu-covid-19.

Déjà, la semaine dernière, la prison centrale avait présenté le dispositif mis en place pour faire face à cette maladie. Le matériel reçu ne fera que renforcer la lutte contre celle-ci.

Mesures d'accompagnement : le MMG pour la mise en place d'une commission

Cherolle MISSOUKI
Libreville/Gabon

L'ANNONCE, vendredi dernier, par le président Ali Bongo Ondimba des mesures d'accompagnement du confinement a suscité l'adhésion du "Mouvement mon Gabon" (MMG). Son secrétaire général, Eric Simon Zue Obiang, a tenu une conférence de presse samedi à Libreville, pour "saluer des mesures à la fois fortes, courageuses et citoyennes. Ces mesures sont fortes parce qu'elles viennent soulager énormément les Gabonais. Elles sont courageuses compte tenu du contexte économique actuel du monde. Et citoyennes parce qu'elles prennent en compte toutes les couches sociales de notre pays".

Il a, par ailleurs, émis quelques préalables pour un usage efficace

et transparent des 250 milliards de francs affectés à la matérialisation desdites mesures : "Nous proposons la mise en place d'une commission spéciale, sociale et décentralisée, chargée de gérer ces fonds. Cette commission doit comporter tous les acteurs de la vie de notre pays. La représentation de ladite commission doit partir du village à la présidence de la République, en passant par les quartiers, les arrondissements, les communes et les provinces. Il faut aussi vulgariser la communication sur la gestion de ces fonds. La population doit en avoir un compte-rendu journalier, un peu comme le fait la Cellule de veille sanitaire sur la situation épidémiologique du Covid-19". "Ensuite, les fonds alloués à la gratuité des transports doivent être réorientés vers la fourniture d'internet dans les foyers et l'amélioration des programmes



Photo: CM

Eric Simon Zue Obiang, le SG du «Mouvement mon Gabon». de télévision – en les rendant plus éducatifs pour les enfants à la maison, par exemple. Ce sont les premiers besoins des Gabonais en ces temps de confinement", a estimé M. Zue Obiang. Enfin, le MMG "appelle les pouvoirs publics à préparer l'après-crise dès maintenant. Notamment les mécanismes qui permettront aux populations de repartir au travail, et de ne pas se complaire dans l'assistanat dont ils vont bénéficier durant les prochains jours".